

CALENDRIER DE DEPÔT DES DOSSIERS 2019 CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP + VAE)

VOTRE FORMATION DEBUTE EN	DATE LIMITE DE DEPOTS DES DOSSIERS (*)	COMMISSION	REPONSE ECRITE A PARTIR DU
2019 AVRIL MAI JUIN JUILLET ...	Du 1 novembre 2018 au 10 janvier 2019	MARS	23 mars 2019
2019 JUILLET AOÛT SEPTEMBRE ...	Du 1 novembre 2018 au 10 janvier 2019	MARS	23 mars 2019
	Du 1 février 2019 au 19 avril 2019	JUIN	6 juillet 2019
2019 OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE ...	Du 1 février 2019 au 19 avril 2019	JUIN	6 juillet 2019
	Du 1 mai 2019 au 1 juillet 2019 <i>Dernière période pour les formations commençant sur le dernier trimestre 2019.</i>	SEPTEMBRE	5 octobre 2019
2020 JANVIER FEVRIER MARS ...	Du 1 mai 2019 au 1 juillet 2019	SEPTEMBRE	5 octobre 2019
	Du 1 août 2019 au 27 septembre 2019	NOVEMBRE	30 novembre 2019

(*) En dehors de ces périodes, votre dossier sera présenté à la séance suivante.

Nous vous conseillons de commencer vos démarches au minimum **six mois avant le début de la formation.**

Aucune réponse ne sera donnée par téléphone.

Votre dossier doit être envoyé exclusivement en recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

ANFH Île-de-France Pôle CFP - 3 rue Ferrus – 75014 PARIS

Les dossiers incomplets seront rejetés – les originaux sont obligatoires - Cf document « Pièces indispensables »

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter nos Conseillers en Dispositifs Individuels, tous les jours de 9h30 à 11h30 et 13h30 à 16h :

Monsieur Mustapha LEKBIR
Madame Manal ABDELLI

01 53 82 82 33
01 53 82 82 36

m.lekbir@anf.fr
m.abdelli@anf.fr

Accueil

01 53 82 87 88

iledefrance@anf.fr